



Maison d'enfants La Providence



Livret d'accueil





Tu viens d'arriver sur ton groupe à « La Providence ».

Dans cette Maison d'Enfants, nous accueillons les enfants qui ont besoin d'être aidés.



© 2013 Simon's Cat Ltd / www.simonscat.com

Comme les autres jeunes des groupes, tu as ta propre histoire et des besoins. Il existe des



lois dans la protection de l'enfance qui te donnent la possibilité de grandir et de

trouver ta place dans le respect de tes droits. Sur ton groupe, les éducateurs vont t'accompagner et te soutenir au quotidien.

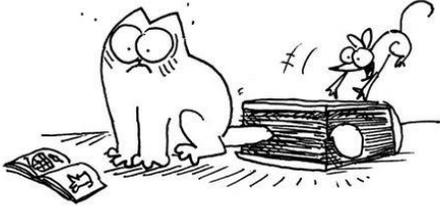
Pour cela :

Chaque groupe a ses règles de vie qui permettent de mieux vivre



© 2014 Simon's Cat Ltd / www.simonscat.com

ensemble, de t'apporter des repères et de participer à la vie quotidienne (repas, ménage, linge, rangement).



- Les éducateurs veillent à ce que tu suives dans les meilleures conditions ton

parcours scolaire ou professionnel.

Des activités sont organisées (camps, sorties, jeux) avec les éducateurs. Tu peux aussi t'inscrire à des clubs à l'extérieur.



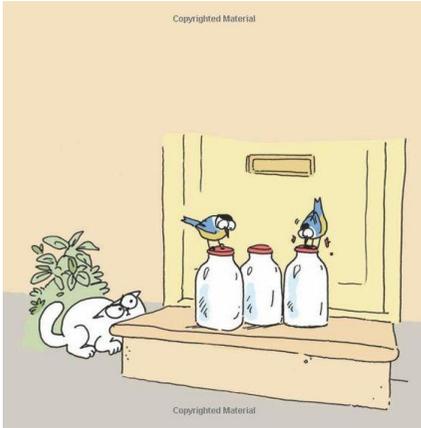
L'équipe éducative est soucieuse de ton bon développement, de ton état de santé, de ton

hygiène de vie, de ton bien être. Tu as la possibilité de rencontrer une psychologue au sein de l'établissement.



Les contacts et les rencontres avec ta famille sont organisés dès que possible avec ton éducateur A.S.E.

Les éducateurs sont en contact avec tes parents ou tuteurs pour ce qui te concerne.



Nous mettons en place un projet d'accompagnement pour tous les jeunes dans lequel sont écrits les points de ton projet que nous travaillons ensemble.

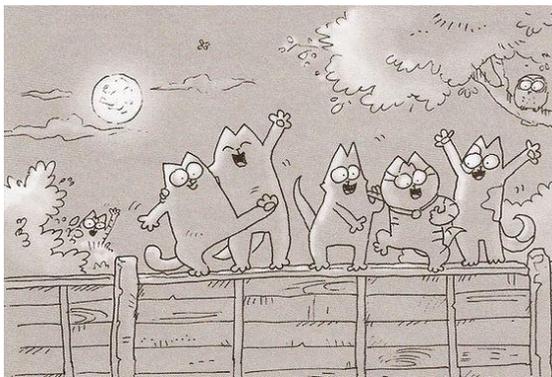
Les éducateurs sont là pour t'écouter et répondre à tes questions ou tes préoccupations.



La Providence, c'est :

Une Maison d'Enfants à Caractère Social qui existe depuis très longtemps. Elle accueille aujourd'hui des enfants, des jeunes, filles et garçons jusqu'à 21 ans. Il y a cinq groupes différents :

- La Pouponnière pour les enfants de 0 à 6 ans.
- Le groupe AIGOUAL reçoit les enfants de 6 à 13 ans et parfois des adolescents. Il y a 11 places en tout.
- Le groupe SAUVETERRE accueille les adolescents de 13 à 18 ans. Il y a aussi 11 places.

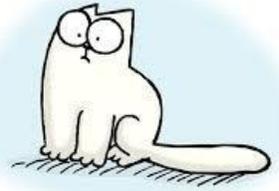


- La villa « Les Sorbiers » située sur les hauteurs de la ville de Mende. Elle comprend 6 places pour des enfants de 6 ans à 18 ans.

- Les studios accueillent les grands adolescents et les jeunes de plus de 18 ans.
- Au fond de la cour, il y a l'A.M.E. où sont hébergées des mères avec leur enfant.

L'admission :

Les enfants ou les jeunes sont accueillis dans l'établissement suite à des décisions :



- administratives, c'est-à-dire proposées par l'Aide Sociale à l'Enfance avec l'accord des parents, un « Accueil Provisoire » est signé où sont expliqués les raisons et les objectifs de l'accueil à la Maison d'Enfants.
- ou judiciaires suite à une décision du Juge des enfants lors d'une audience au Tribunal.

La durée de l'accueil est alors fixée. La décision peut être renouvelée ou non, cela se décide en réunion au Service Enfance Famille ou en audience.

Un éducateur de l'Aide Sociale à l'Enfance est désigné pour assurer le suivi de la situation.



Les professionnels de la Maison d'Enfants :

- le **Directeur**,
- les **personnes qui s'occupent de l'entretien et du linge** à l'atelier et au sous sol,

- le cuisinier,
- la secrétaire, le comptable,
- les responsables de service éducatif,



© 2014, Simons Cat Ltd.

et dans chaque unité :

- la **maîtresse de maison** qui est là la semaine en journée. La maîtresse de maison est présente surtout les matins. Elle accompagne avec l'éducateur les jeunes dans les gestes de la vie quotidienne afin de leur apprendre à se débrouiller seul.



- les **éducateurs**
Interview des éduc. des

plus jeunes :

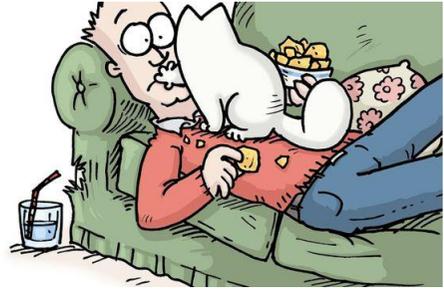
« L'éducateur prend soin de toi et peut t'aider de plein de façons :

- ton hygiène c'est-à-dire le lever, le coucher, ta santé, ton alimentation, ta toilette
- le travail scolaire,
- te donner les règles à suivre dans l'institution ainsi que les interdictions.



Il est ton principal accompagnant dans ta vie de tous les jours. Il est là pour t'écouter et partager de bons moments avec toi.

Il n'est pas là pour remplacer tes parents. Il va te guider et te permettre de grandir le plus sereinement possible. »



Interview des éduc. des plus grands :

« L'éducateur est là pour t'aider à gérer le quotidien, t'accompagner pour les devoirs, vivre avec toi tous les moments de la vie du groupe, rencontrer ta famille, les autres partenaires qui travaillent avec toi, pour toi. »



- le **veilleur de nuit** qui est présent le soir et la nuit de 22 h à 7 h du matin.
- la **psychologue** qui peut proposer des entretiens au jeune s'il le souhaite ou si l'équipe pense que c'est important pour lui.

Simon's
Cat
www.simonscat.com



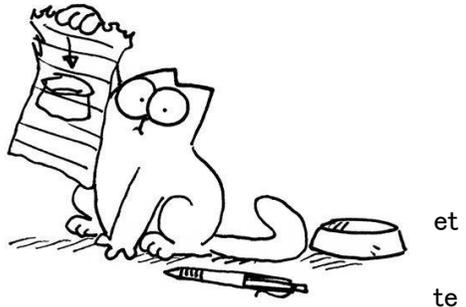
Chaque enfant est suivi par un éducateur nommé comme étant son référent.

Tu as des droits...

D'après la Convention internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre 1989

Tous les pays du monde ont décidé que tu avais des droits, comme tous les autres enfants sans différence aucune. Ton opinion doit être respectée pour tout ce qui te concerne directement. Les pays doivent tout faire pour que tout enfant ait droit à la vie et qu'il grandisse correctement.

Tu as droit à une identité Tu as le droit d'avoir un nom et un prénom, déclarés à ta naissance. Cette déclaration officielle permet de te protéger. Tu as le droit d'avoir une nationalité donnée par ton pays. Tu as le droit de connaître tes parents d'être élevé par eux. Si cela n'est pas possible, ton pays doit t'aider et protéger.



Tu as droit à la santé Tu dois recevoir les soins nécessaires pour vivre et être en bonne santé, par exemple être vacciné. Tu as le droit de recevoir une alimentation suffisante et équilibrée ainsi que de pouvoir utiliser et boire de l'eau potable. Tu as le droit de bien grandir. Pour cela, ton pays doit t'apporter, à toi et à tes parents, aide, soutien et formation



© 2014 Simon's Cat / www.simonscat.com

Tu as droit à l'éducation Comme tous les enfants du monde, garçons ou filles, tu as droit à l'enseignement primaire obligatoire et gratuit. Tu dois pouvoir continuer tes études au collège, au lycée et au-delà, gratuitement ou avec une aide financière.



Ainsi, tu développeras toutes tes capacités. Tu apprendras le respect des autres, de tes parents, de ton pays et de la nature. Tu sauras vivre dans un esprit de paix, d'égalité et d'amitié

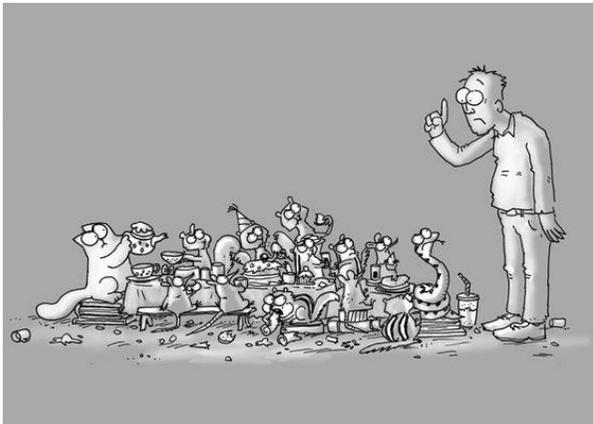


© Simon's Cat / www.simonscat.com

Si un enfant ne respecte pas la loi, la justice intervient en tenant compte de son âge, en respectant ses droits et en lui apportant une aide.

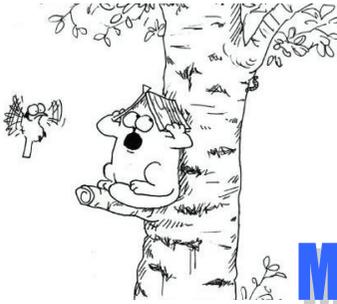
Tu as droit à la protection Tu as le droit d'être protégé contre toute forme de violence. Si tu es réfugié, parce que tu ne peux pas rester dans ton pays, tu dois être aidé. Tu ne dois pas travailler si cela t'empêche d'aller à l'école et de grandir. Ton pays doit protéger les enfants contre l'usage de drogues, contre l'engagement dans la guerre (enfant-soldat). Si un enfant ne

Tu as droit à la participation Tu as le droit d'exprimer ton opinion sur toute question qui te concerne. Tu as le droit de t'informer. Tu es libre de penser, de vivre selon ta religion ou tes idées. Tu as le droit de te réunir et de t'associer avec d'autres. Mais, pour exercer ces droits, tu es obligé de



respecter la loi de ton pays, les droits et les libertés des autres. Ton pays doit veiller à ce que les journaux, la télévision, les livres et Internet soient adaptés à ton âge et sans danger pour toi. Ta vie privée doit être protégée.

...



La Providence

Maison d'enfants

La Providence

8 rue de la chicanette – BP 94
48000 MENDE

CONTACTS:

- Le secrétariat :
04.66.65.73.40
- Groupe Aigoual :
04.66.65.73.43
- La Villa :
04.66.31.32.86
- Groupe Sauveterre :
04.66.65.73.44

